

Débuts pédagogiques [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 20

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'arrêt, mais seulement un retard de la voix sur la dernière syllabe, ce que l'on désigne par l'expression « *mora vocis* ».

Le chant est coupé non pas seulement par des signes de ponctuation, mais surtout (uniquement devrait-on dire, car ceux-ci correspondent à ceux-là) par les signes (barres) placés en travers de la portée et qui sont les signes d'arrêt du chant grégorien.

Nous en parlerons plus tard. Pour terminer nos généralités touchant le texte, citons une règle que le moyen-âge appelait la « règle d'or » (*regula aurea*). Si l'on s'arrête dans le courant d'une syllabe, il ne faut jamais le faire immédiatement avant de proférer la syllabe suivante; ne pas chanter, par exemple, ainsi qu'on le trouve dans Lambillotte, « alle - | luia ». Cette règle trouve son application surtout dans les chants nenmés, dans les chants ornés de beaucoup de notes.

(*A suivre.*)

JOS. BOVET, *professeur.*

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

I. A MARSILLENS

(*Suite.*)

6. Ma première pension à Marsillens.

Je tombai chez un couple moyenâgeux, sans enfant, simples petits paysans possédant quelques lopins de terre. Le mari était carrier par dessus le marché. Buveur incorrigible quand il allait à Romont et, portant mauvais vin, il faisait à ses retours nocturnes des scènes brutales à sa pauvre *Mariette*. Au demeurant, le meilleur homme du monde, quand il était à son sang râsis. Elle, un modèle de piété, de douceur et de sainte résignation, muette aux flots d'injures dont l'accablait son mari en ébriété, souffrant ses mauvais traitements avec une patience angélique et inlassable, sachant bien qu'elle faisait son purgatoire ici-bas et qu'elle gagnerait la palme du martyre.

Leur régime alimentaire était grossier, maigre et insuffisant; les repas, surtout celui de midi, très irréguliers, au point que je devais assez souvent retourner à l'école sans

avoir dîné, l'estomac vide et grouillant. La principale nourriture consistait en mauvais café, en pain noir très dur, en soupes claires et maigres et en sérac. La viande, naturellement du lard fumé et, de temps à autre, de la saucisse, étaient des morceaux de luxe. Bref, je souffrais presque continuellement de la faim, sans trop y penser. Comme dans la plupart des familles bonnes catholiques, on avait, chez mes bourgeois, la pieuse habitude de réciter le chapelet les soirées d'hiver.

Dans la saison froide, la maison de *Fainnon Blanchard* (ainsi se nommait le patron) servait le dimanche et les fêtes, avant les offices, de refuge et de rendez-vous aux villageois se rendant à l'église : hommes et femmes, filles et garçons, tout le monde venait se chauffer, assiéger le poêle de mollasse et faire la causette chez le couple Blanchard. C'était une de ces bonnes vieilles servitudes champêtres, un droit tacite à l'hospitalité, droit consacré depuis que la chaumière existait.

7. Mon premier dimanche à Marsillens.

Mon premier dimanche à Marsillens fut, pour ainsi dire, ma présentation à toute la paroisse réunie à l'Office.

D'abord je fis crânement mon entrée au chœur et j'allai tout droit au lutrin de gauche prendre possession de ma place au milieu des chantres.

L'on se souvient encore que mon frère avait eu la sage précaution de m'abattre barbe et chevelure avant mon départ, maintenant j'apparaisais aux braves Marsillens sous une tout autre physionomie qu'on ne m'avait dépeint. Ajoutez à ce phénomène celui de chanter l'Office avec un brio que je ne m'étais jamais connu jusque-là. Or, l'on sait qu'au jugement des campagnards — du moins encore à cette époque — celui qui chante le mieux est celui qui... erie le plus. Dès lors, je donnai libre essor à mes poumons, si bien que ma voix couvrait parfois celles du chœur auquel je m'étais associé. Ce phénomène inattendu, comme aussi celui de la disparition de la barge et de la chevelure, n'échappèrent point aux fidèles de la paroisse. « Mais, disait-on, il n'a pas du tout l'air radical : il n'a ni moustache, ni *poils* (cheveux). Et puis, il faut le dire : c'est qu'il chante bien. » Je venais donc de faire un premier pas dans la faveur de mes nouveaux concitoyens.

Il va sans dire que, selon mon habitude, je continuai, dimanches et fêtes, d'aller, à la Messe et aux Vêpres, chanter au lutrin. Cela me valut une bonne note de la part de la

paroisse et, avant tout, du Curé, qui avait fini par se réconcilier avec le fait accompli de ma nomination définitive à Marsillens.

8. “ Laissez venir à moi les petits enfants „

C'est une heure solennelle que celle où un jeune éducateur populaire inexpérimenté fait l'entrée dans sa carrière, celle où il doit se donner tout entier à l'enfance et en prendre possession en même temps. Le jour où je me présentai pour la première fois à ma classe réunie, j'éprouvai un violent frisson à la pensée de la lourde responsabilité que j'allais assumer, de tous les devoirs que m'imposait ma mission et de l'exemple que j'aurais à donner aux enfants d'abord, puis à toute la jeunesse du village. Je fis appel aux précieux enseignements pédagogiques de mon vénéré directeur Daguét; j'évoquai les grands et sublimes modèles de tout éducateur : Pestalozzi et Girard; puis j'élevai instinctivement mon âme vers le Dieu de lumière. Au fond de ce solennel état d'âme apparaissait enfin l'auguste et céleste figure du divin Maître, attirant à Lui les petits enfants, les caressant et les bénissant. Cette rayonnante apparition fut pour moi une soudaine révélation : « C'est Lui, me dis-je dans un saint enthousiasme, c'est Lui qui sera désormais mon Idéal, l'exemple à imiter et le but à atteindre. L'ardent amour de l'enfance, un dévouement sans bornes à la sainte cause de l'éducation, tel sera le secret qui me fera triompher de tous les obstacles, qui m'ouvrira l'âme de l'enfance et avec lequel je m'emparerai de son cœur : *Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux est à eux!* »

9. Mes débuts dans l'enseignement.

Je ne voulais pas être un banal mercenaire au service de l'école populaire, mais essentiellement éducateur; et, comme tel, j'avais charge d'âme auprès des enfants confiés à mes soins. C'est sur cette conception de ma mission que je réglai tout mon enseignement, tous mes moyens éducatifs, toute la vie de mon école et la mienne propre.

D'abord, je vouai une sollicitude particulière aux *petits*. Encore plus qu'aujourd'hui, l'on suivait à cette époque la méthode dite mutuelle, selon laquelle la classe est divisée en *cercles* confiés à des moniteurs. Or, il arrive très fréquemment que l'instituteur néglige les « petits », pour ne s'occuper que des cours moyens et supérieurs, ce qui s'appelle

commencer à rebours. Passant successivement d'un cercle à l'autre, je consacrais autant de temps à la division inférieure qu'à chacune des deux autres. J'aimais à m'asseoir au milieu de ces chers petits, qui, me voyant en cette attitude, me considéraient aussi petit qu'eux-mêmes, se trouvaient naturellement à ma portée et pouvaient d'autant mieux lire dans mes yeux tout l'intérêt, l'ardent amour que je leur portais. Cela avait plus l'air d'un tableau de famille, d'un père entouré de ses petits enfants. Je leur donnais la leçon aussi familièrement que possible, causant avec eux, plutôt qu'enseignant, émaillant, par ci, par là, mes leçons de petites historiettes, leur parlant de leurs bons parents, de la maison paternelle, de tout ce qui pouvait captiver leur esprit et leur cœur. Oh ! ces entretiens avec ces chères petites âmes du bon Dieu étaient si doux, si pleins de charmes et d'attraits réciproques, que les heures nous apparaissaient comme des minutes.

C'est dans ces moments intimes que se formaient entre maître et enfants des liens étroits d'amour mutuel. Ces petits, d'ordinaire si timides et si timorés à l'école, où leur âme ne peut sortir de son étroite prison, les enfants me parlaient sans gêne, avec confiance, m'épanchaient leurs jeunes cœurs et, dans leur ardeur, se rapprochaient insensiblement de moi et me touchaient du doigt pour mieux se faire entendre.

Auprès des *Grands* et des *Moyens*, je prenais une attitude plus réservée, sans toutefois y mettre de la pédanterie, ni de partis pris ; mais je ne m'efforçais pas moins de faire appel à tous leurs bons instincts et surtout d'éveiller et de stimuler leur intérêt par un enseignement bien préparé et à leur portée. Je me trouvais dans mon élément au milieu de ma nombreuse famille, malgré que la faim m'aiguillonnât presque du matin au soir.

Excepté le Syllabaire pour les petits et l'Abrégé de l'Histoire sainte comme livre de lecture dans les cours moyens et supérieurs, je me gardais bien de mettre un livre quelconque entre les mains de mes élèves, ce que, entre autres, on appelait chez le syndic : *Ces mauvais livres* ; mais j'y puisais d'autant plus et à pleines mains les matières faisant l'objet de mes leçons : pour les leçons de grammaire, dans le *Cours éducatif de langue maternelle* du Père Girard ; pour les notions historiques, dans l'*Histoire de la nation* de Daguët ; et pour l'histoire naturelle — honni soit qui mal y pense ! — dans le grand livre toujours ouvert de la nature vivante. Faire lire à l'école, sous la direction de pauvres moniteurs, l'histoire nationale, l'histoire sainte, la géogra-

phie, etc., c'est une grossière hérésie, une brutalité pédagogique. Le livre, excepté dans les leçons de lecture proprement dites, ne jouait aucun rôle entre les mains des élèves; tout l'enseignement se donnait par la parole vivante du maître. L'histoire nationale faisait l'objet de récits patriotiques, après lesquels ces braves garçons voulaient tous mourir pour la patrie. La langue maternelle était donnée devant le tableau noir, dont on faisait un ample usage. Presque chaque exemple prêtait à une explication intéressante ayant un but religieux, moral, pratique ou purement intellectuel. A la fin de la leçon, on écrivait au tableau noir le sujet du thème à faire, des phrases à compléter ou à inventer, comme application des règles expliquées dans la leçon orale. En histoire naturelle, on se réglait de préférence sur les saisons : au printemps et en été, les fleurs, les plantes officinales et les céréales; les phénomènes de la nature, tels que les orages, la foudre, l'origine des vents, de la pluie; les insectes utiles. En automne et en hiver, certains travaux champêtres, les animaux domestiques; les principaux représentants de la faune du pays; mœurs et utilité des animaux, etc. Ces leçons avaient un caractère éminemment biologique et en toutes choses l'on remontait de l'effet à la cause, de la créature au Créateur, dont mes élèves apprenaient ainsi à admirer les œuvres et la bonté.

Le chant religieux, aussi bien que le chant populaire et patriotique, jouait un rôle éminent. Peu à peu, je parvins, dans ma classe, à faire exécuter des chants à deux voix. Les enfants les chantaient ensuite chez eux et en égayaient leurs parents.

Mais arrêtons-nous là, pour le moment, et sortons un peu pour envisager du dehors notre « Collège communal », son avenue et ses environs. (A suivre.)

— 318 —

Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du Degré moyen.

(Suite)

Le pronom possessif.

Les pronoms possessifs sont ceux qui remplacent le nom en exprimant la possession.

Les pronoms possessifs sont : Le mien, la mienne, les miens, les miennes; le tien, la tienne, les tiens, les tiennes; le sien,